

Activité Sport-Culture

Proposer aux familles tricastines un appui financier pour les frais d'inscription à une activité sportive ou culturelle ou de loisirs à l'année.

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne majeure résidant sur la commune ou personne mineure rattachée fiscalement à un de ses parents domicilié sur la commune.

CRITERES ET CONDITIONS:

- Aide sous conditions de ressources
- Inscription pour une activité sportive ou culturelle ou de loisirs sur l'année : adhésion/cotisation ou licence annuelle
- Structure subventionnée par la commune de type association loi 1901 à but non lucratif ou SSCT ou équipement à gestion communale et ayant pour finalité l'organisation d'activités de loisirs, sportives ou culturelles.
- Montant de l'aide de 50% à 80% du solde restant à charge plafonné à 250€ / an / personne pour l'activité

PROCEDURE :

Dépôt du dossier complet auprès du CCAS : au plus tard le 31 janvier de l'année scolaire concernée par l'inscription.

Aide directement versée à la structure après déduction systématique des aides éligibles et sur présentation du justificatif d'inscription nominatif

PIECES ORIGINALES A PRESENTER A CHAQUE DEMANDE :

- * Livret de famille (ou pièce d'identité pour les célibataires sans enfant)
- * Justificatif de domicile récent
- * Dernier Avis d'imposition ou de non imposition de l'ensemble des membres du foyer
- * En cas de garde en résidence alternée pour les enfants à charge : Dernier avis d'imposition ou de non-imposition des *deux* parents.
- * En cas d'hébergement : Dernier avis d'imposition ou de non-imposition de l'hébergeant.
- * Attestation récente M.S.A. ou CAF mentionnant le quotient familial
- * Justificatif d'inscription nominatif de la structure (carte, licence, attestation...)

CONTACT : Accueil du CCAS 04 75 04 49 00

Aides éligibles déduites :

- Pass' Sport
- Département (carte Top Dép'Art)
- Région Rhône-Alpes (Carte Pass'Région)
- MSA (tickets loisirs)
- Comité d'entreprise / ANCV / CNAS / Coupon sport

Autre dispositif local pour l'accès aux activités ponctuelles :

- Carte Pass Culture-Ville (tricastins de plus de 13 ans) contacter le Guichet Unique

Vous pouvez demander une estimation auprès du CCAS (fiche de renseignements à compléter)

ccas@mairie-sp3c.fr

A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR ESTIMATION AIDE « ACTIVITE SPORT CULTURE »

	Nom	Prénom	Adresse	Employeur	Activité pratiquée	Nom de la structure
Demander						
Conjoint						

N° TEL :

PERSONNES A CHARGE :

Nom	Prénom	Date de naissance	Niveau scolaire	Activité pratiquée	Nom de la structure

RESSOURCES :

	Demander	Conjoint	Autre
Avis d'imposition : Rubriques « détail des revenus »			

DEDUCTIONS FISCALES

	Demander	Conjoint	Autre
Avis d'imposition : Rubriques « charges déductibles du revenu global » (pension alimentaire versée,...)			

QF MSA :

AIDES EXISTANTES à déduire :

- Pass' Sport – 50 €
- Chéquier Top Dép'art (collégiens) – 20 € sport- 20€ culture
- Carte Pass'Région (lycéens) – 30 € sport
- MSA – tickets loisirs – QF < 720 – 50 €/an
- ANCV - coupons sport
- CNAS – 5 à 16 ans
- Bourse du conservatoire
- Comité d'entreprise :

ATTESTATION D'INSCRIPTION – ACTIVITE SPORTIVE OU CULTURELLE

A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Personne concernée :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Niveau scolaire :

Responsable légal :

Téléphone :

Adresse :

Allocataire : CAF ou MSA

A REMPLIR PAR L'ASSOCIATION

Coordonnées de la structure :

Nom association :

Adresse :

Téléphone :

Je soussigné-e,, Président-e de l'Association

Certifie que,

est bien inscrit-e à notre association, pour l'activité

Sa cotisation / adhésion / licence concernant la saison **2022/2023**, s'élève à la somme de
..... € (Hors déductions des aides existantes).

Attention : si vos coordonnées bancaires ont changé depuis le versement de la subvention N par la Commune, merci d'envoyer votre RIB/RIP à comptabilite@mairie-sp3c.fr

Tampon de la structure et Signature :